

La Région Occitanie offre des séjours de « répit solidaire » aux familles sinistrées par les incendies, aux sapeurs-pompiers engagés et leurs familles



La Région Occitanie offre des séjours de « répit solidaire » aux familles sinistrées par les incendies, aux sapeurs-pompiers engagés et leurs familles

La Région est frappée par une série d'incendies d'une forte intensité depuis le début de l'été, détruisant sur leur passage des milliers d'hectares, dont des parcelles agricoles et des habitations et forçant des centaines d'habitants à fuir leur habitation. Les sapeurs-pompiers, professionnels et volontaires, et les services de secours sont mobilisés afin de contenir les incendies.

Afin d'accompagner les familles sinistrées, les sapeurs-pompiers et leurs familles, la Région Occitanie propose des séjours gratuits de « répit solidaire » dans des centres de vacances situés en Occitanie, en lien avec les associations partenaires du tourisme social et familial (UNAT, Vacances ouvertes, Secours populaires). Le dispositif est ouvert depuis le 20 juillet et jusqu'au 15 septembre 2026 pour des séjours de 3 à 7 jours.

Plusieurs publics peuvent bénéficier de ce dispositif :

- Les familles et les enfants sinistrés résidant dans les communes d'Occitanie touchées par les incendies ;
- Les sapeurs-pompiers mobilisés dans la lutte contre les incendies et leurs familles, résidant en Occitanie.

La Région Occitanie mobilise 40 000€ pour cette opération et prend en charge : l'hébergement en Occitanie, la restauration selon les formules proposées par les établissements d'accueil, l'accompagnement par les partenaires associatifs. Aucun reste à charge ne sera imposé aux bénéficiaires.

« Alors que notre Région est touchée par des graves incendies, le courage et l'engagement des sapeurs-pompiers mobilisés ont permis de limiter la propagation. Aujourd'hui, l'heure est à la reconstruction et à la réparation notamment pour l'ensemble des familles sinistrées par les feux. Alors que l'été n'est pas encore fini, l'une de nos priorités est d'apporter un soutien concret à ces familles. La Région Occitanie tient ainsi à être à leurs côtés et leur permettre un moment de repos pour envisager l'avenir avec davantage de sérénité, en partenariat avec les acteurs régionaux du tourisme social et familial. La solidarité prend tout son sens dans les moments les plus difficiles, nous souhaitons collectivement contribuer à offrir des solutions pour retrouver des conditions de vie apaisées. », a déclaré Carole Delga, présidente de la Région Occitanie.

Comment bénéficier du dispositif ?

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec l'un des partenaires associatifs afin d'être orientées vers la solution de séjour la plus adaptée :

- UNAT : Lucas Martinez et Laurent Orlay – occitanie@unat.asso.fr - 05 34 25 00 64 ;
- Secours Populaire : Mélanie Tahtane – contact@spf-occitanie.org – 06 16 91 38 59 ;
- Vacances Ouvertes : Caroline Cottet – ccottet@vacances-ouvertes.asso.fr – 06 07 03 56 60.